

QUESTION DIVERSE N° 321

OBJET: Acquisition de droits indivis pour moitié dans divers terrains cadastrés section BE N° 3,4,5,6,7 et 18, d'une superficie totale de 3 246m², réservés par le Plan d'Occupation des Sols pour l'extension du cimetière de Ste-Clotilde.

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Dans le cadre de la délégation qui m'a été donnée à cet effet, j'ai décidé d'exercer le droit de préemption de la Commune à la suite d'une déclaration d'intention d'aliéner portant sur 50% des droits indivis dans six terrains cadastrés section BE n° 3,4,5,6,7 et 18 d'une superficie totale de 3 246m², situés près du cimetière de Ste-Clotilde et réservés par le Plan d'Occupation des Sols pour l'extension dudit cimetière.

Un accord a été conclu avec M. PATEL Issop, propriétaire de ces droits indivis, sur le prix de 239 000 Francs, compatible avec l'estimation des Domaines.

* Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte d'acquisition et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants, en vous précisant que la moitié indivise restante, appartenant aux consorts SURVEILLF, pourra être acquise ultérieurement, soit à l'amiable soit par voie d'expropriation.

La dépense sera inscrite au chapitre 904- article 210 du Budget communal.

AVIS DES COMMISSIONS :

- Travaux publics : favorable
- Finances : favorable
- Cadre de Vie : favorable

ADOpte A L'UNANIMITE

Reçu à la Prefecture
le 13/03/1984